

■ **Addax BV, Curaçao, succursale de Genève**, à Genève, CH-660-0626989-9, acheter, vendre, échanger à titre principal ou en tant qu'agent sur base de commissions, dans le domaine des matières premières, etc. (FOSC du 22.09.2005, p. 7). Nouveau capital: EUR 4'600'000, libéré à concurrence de EUR 1'656'000. Les pouvoirs de Rohregger Elisabeth sont radiés. Hanst Lionel Eugenio, Praag Engelmindus George et Semeleer Vincent, jusqu'ici gérants, nommés membres du conseil d'administration, continuent à signer collectivement à deux. Signature collective à deux, limitée aux affaires de la succursale, a été conférée à Carles Jean-Pierre, jusqu'ici directeur, nommé directeur de la succursale, Germann Nikolai, jusqu'ici sous-directeur, nommé sous-directeur de la succursale, et Talabardon Arnaud, jusqu'ici sous-directeur, nommé sous-directeur de la succursale; leurs pouvoirs sont modifiés en ce sens. Procuration collective à deux, limitée aux affaires de la succursale, a été conférée à Jacquier Valérie, Nestola Giuseppe et Portelatine Michelle; leurs pouvoirs sont modifiés en ce sens. Procuration collective à deux, limitée aux affaires de la succursale a été conférée à Dorie Lionel, de France, à Carouge, Ley Philippe, de Genève, à Hermance, et Thibaut de Montauzon de Lafaye Hugues, de Neuchâtel, à Genève.

Journal no 14935 du 23.11.2006  
(03655698 / CH-660.0.626.989-9)